

Compte-Rendu

Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays d'Aunis

Convocations envoyées le 3 Mars 2011

Le Comité Syndical est composé de 58 délégués

SEANCE du 11 mars 2011 à 18h30

L'an deux mille onze, le vendredi 11 mars à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays d'Aunis se sont réunis en session ordinaire, à Saint-Sauveur d'Aunis, sous la présidence de Monsieur J. DULPHY, Vice-président du Pays d'Aunis en l'absence du président, Bernard DRAPPEAU, empêché.

MEMBRES TITULAIRES PRESENTS : 25/58

M. F. VENDITTOZZI – M. B. BESSON – M. F. BROSSARD – Mme C. COCARD – M. D. PETIT – Mme A. RENAUD – Mme S. ROCHETEAU – M. J-F. WACRENIER - M. D. BAUDON – Mme M-C. BILLEAUD – Mme N. BOUCARD – M. P. BOUSSIRON – M. B. FOUCHARD- M. G. GRELIER – M. C. GUERINET – M. J-P JUCHEREAU -M. J. LARRIBOT – Mme B. MATHIOT – M. J. DULPHY – Mme N. DURAND – M. R. GACON – Mme A. LEBOT – M. C. PACAUD – M. J-M TARGE – Mme D. TESSERON

MEMBRES SUPPLEANTS PRESENTS : 6/58

M. G. JOUINOT, suppléait M. B. DRAPPEAU
M. J. GUILLOUX, suppléait M. J-P SERVANT
M. D. PAPOT, suppléait M.D. TAUPIN
M. G. BERNARD, suppléait P. BARITEAU
Melle I-C. MERILLE, suppléait M F. MENANT
Mme S. TENAILLEAU, suppléait M. T. ANDRIEU

MEMBRES TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR : 2/58

M. J-P SECQ a donné pouvoir à M. J.DULPHY
M. N. GAUNET a donné pouvoir à Mme D. TESSERON

MEMBRES TITULAIRES EXCUSES : 25/58

Mme V. AMY-MOIE – M. P. BLANCHARD – M. J. BOISSEAU – M. M. DEBEGUE – M. B. FERRIER – M. R. PINEAU – Mme A. RAVARD – M. T. CEBRAND – M. J-F. CRETET – M. R. GALLIAN – Mme C. GANNE – Mme C. ANDRE – M. J-C. ARDOUIN – M. C. BRUNIER – M. G. DELBECQUE – M. J-P. JAMMET – M. D. VYE – M. B. WOUTS – M. D. BARREAU – M. T. BLASZEZYK – M. Y. GUILBAUD – M. C. GAYON – Mme LOZAC'H-SALAUN – M. G. RAMBEAU – M. R. SIMONNEAU

SECRETARE DE SEANCE : M. B. FOUCHARD

ETAIENT EGALEMENT PRESENTS :

M. E. FRAIRE, Maire Adjoint de Saint Sauveur, Mme C. LAPICOREE, Conseillère Municipale de La Laigne, M. S. LACELLERIE, Conseiller Municipal de La Jarrie, M. R. GERVAIS, Maire de Saint Médard, M. J-L. BONNAFOUS, Journal Sud Ouest, M. L. SERVANT, Président de la Chambre d'agriculture de Charente Maritime – M. PETIT, Conseiller Municipal du Gué d'Alleré

LES AGENTS DU PAYS D'AUNIS :

Brigitte DESVEAUX Directrice, Céline BAUDET, Rédacteur, Cécile MARTIN, Adjoint Administratif, Nathalie GUERY, Chargée d'études Urbanisme, Paysage, Habitat, Sébastien VORON, Ingénieur SIG.

En l'absence du Président empêché, Monsieur Joël Dulphy, Vice-Président du Pays d'Aunis, accueille l'Assemblée. Il énonce ensuite l'ordre du jour de la réunion :

- Approbation des comptes rendus des Comités Syndicaux du 10 décembre 2010 et du 28 janvier 2011,
- Installation de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants,
- Débat d'Orientation Budgétaire,
- Conseil de Développement : bilan 2010 et perspectives 2011
- Renouvellement des conventions avec la Chambre d'Agriculture 17 :
 - Mise à disposition
 - Valorisation des paysages ruraux
- Cotisation 2011 à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 17),
- Proposition d'un conventionnement avec le CAUE 17,
- Informations sur les décisions prises par le Bureau,
- Informations utiles.

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES COMITES SYNDICAUX DU 10 DECEMBRE 2010 ET DU 28 JANVIER 2011

■ Compte-rendu du Comité Syndical du 10 décembre 2010

Suite à l'envoi du compte rendu du Comité Syndical du 10 décembre 2010, les modifications suivantes sont demandées par M. Joël Dulphy :

Au début du texte : "A la suite de la présentation du diaporama, Monsieur DRAPPEAU tient à préciser....

Mettre : **Suite à la présentation du PADD par Monsieur DULPHY, Vice-président en charge de l'Aménagement et de la Prospective puis du DOG par Monsieur DRAPPEAU Président, ce dernier** tient à préciser....

A la fin du texte : "Il est décidé de compléter les volets

Mettre : **En fonction des orientations prises par le Bureau du 08 décembre 2010 et des échanges qui viennent d'avoir lieu Monsieur DULPHY propose que l'arrêt du SCot soit reporté au 30 juin 2011.** Il est donc décidé de compléter les volets.

La modification suivante est également demandée par M. Denis Petit :

Afin de remplacer M. Roland PINEAU, qui a démissionné de ses fonctions de membre du Bureau tout en restant délégué titulaire, Monsieur le Président **fait procéder** (et non procède) à l'élection d'un nouveau membre du Bureau du Pays d'Aunis.

Le compte rendu du 10 décembre est donc approuvé par l'assemblée en apportant les modifications ci-dessus.

■ Compte-rendu du Comité Syndical du 28 janvier 2011 : approuvé par l'assemblée

INSTALLATION DE DEUX DELEGUES TITULAIRES ET DE DEUX DELEGUES SUPPLEANTS

Monsieur Dulphy procède à l'installation de deux nouveaux délégués titulaires et deux nouveaux délégués suppléants :

- En raison de la démission de Monsieur Thierry LELIEVRE de ses fonctions de Conseiller Municipal de la Mairie de La Jarrie, la Communauté de Communes Plaine d'Aunis par délibération du 19 janvier 2011 a désigné Monsieur Didier VYE, Conseiller Municipal de La Jarrie et jusqu'alors délégué suppléant au Pays, en tant que délégué titulaire au Comité Syndical du Pays d'Aunis en remplacement de Monsieur LELIEVRE. Monsieur Laurent HERROU, Conseiller municipal de La Jarrie est désigné délégué suppléant en remplacement de Monsieur VYE, devenu délégué titulaire.
- Par délibération du 9 février 2011 la Communauté de Communes du Canton de Courçon a désigné Madame Sylvie ROCHETEAU, Maire de Benon, déléguée titulaire au Pays d'Aunis et Monsieur David OGIER, Conseiller Municipal de Benon devient délégué suppléant.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2011

M. Joël DULPHY, Vice-Président du Pays d'Aunis, a présenté et commenté les orientations budgétaires de l'année 2011.

Il rappelle les principes selon lesquels ce projet de DOB a été élaboré : les commissions thématiques ont été invitées à l'appui des travaux des services, à exprimer leurs orientations pour l'année 2011. Ainsi, l'ensemble des commissions a statué sur le projet 2011. Les membres du Conseil de développement ont également émis des souhaits et les ont soumis à la commission concertation, réunie tout récemment. Les conclusions du groupe de travail « prospective financière » et de M. Bernard Wouts ont été particulièrement suivies par les services dans l'élaboration de ce document, avec la prise en compte des décisions (réduction des effectifs, économies de gestion courante...).

Il précise que ce DOB comme l'année précédente, présente des caractéristiques plus proches d'un budget primitif, que d'un DOB classique. Compte tenu des circonstances de restriction financière auquel le Pays d'Aunis est confronté depuis 2010, cette démarche de présentation détaillée en amont semblait plus adaptée aux décisions des élus.

Il explique que le déficit de l'exercice 2010 d'un montant total de 108.845 € (222.365 € en 2009) a été fortement contenu du fait des efforts d'économies de fonctionnement engagés en 2010. C'est la raison pour laquelle le résultat à la clôture de l'exercice présente un excédent de 271.991 €.

M. Dulphy présente les principales orientations du Débat d'Orientation Budgétaire 2011 :

- **Un effort de programmation pluri-annuelle sous l'impulsion du groupe de travail « Prospective financière » et de M. Wouts, élu du Bureau**
- **Une réduction progressive des charges de fonctionnement :**
 - Non renouvellement de 3 CDD (2 ETP, 1 CAE) et non remplacement d'un agent en congé de maternité
 - Suppression d'un poste de cadre A pour raisons économiques (licenciement)
 - Economies de gestion courante (frais déplacements, téléphonie, optimisation contrats de maintenance),
 - Résiliation partielle du marché communication...
- **Soutien à la formation et au reclassement des agents**

- **Vente des anciens locaux 61 rue d'Aligre à Marans** (prix de vente estimé à 190.000 €)
- **Parmi les actions maintenues :**

Le Conseil de Développement, l'animation du Système d'Information Géographique, la Stratégie de développement Culturel, les actions de développement touristique et la création d'un Office de Tourisme de Pôle, la poursuite du projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et la Maison de l'Entreprise.

Concernant le SCoT, le Pays d'Aunis sollicite actuellement, l'avis des collectivités membres pour éventuellement modifier ce qui a pu empêcher l'arrêt du SCoT lors du Comité Syndical de Vérines le 10 décembre dernier.

Le total général des actions programmées en 2011 s'élève à 688.349 € hors délégations d'enveloppe du Conseil Régional (CRDD) et charges de gestion courante.

Contraint et forcé, le Pays d'Aunis réduit ses effectifs et ses domaines d'intervention, en attendant les prochaines échéances cruciales pour son avenir.

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT : BILAN 2010 ET PERSPECTIVES 2011

Cf. Note de synthèse envoyée avec la convocation.

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE 17

M. Luc SERVANT, Président de la Chambre d'agriculture fait état du travail d'animation réalisé par le Conseiller en Développement Local sur le territoire du Pays d'Aunis, mais les bilans des 2 conventions « Mise à disposition » et « Valorisation des paysages ruraux » n'ont pu être présentés en Comité Syndical. Ils le seront prochainement, accompagnés des projets de renouvellement de ces mêmes conventions.

COTISATION 2011 A L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL 17)

Lors de la réunion du Comité Syndical du 12 mars 2004, les élus ont décidé d'adhérer à l'ADIL dont la mission essentielle est d'informer et de conseiller notamment les particuliers dans les domaines du logement et de l'habitat.

- Totalement indépendante des partenaires et du marché existants, elle exclut tout acte de gestion à caractère commercial.
- L'ADIL constitue un guichet unique, une aide pour faire face au foisonnement de la réglementation et à l'acuité de la question du logement dans notre département.

Les Pays sont des territoires pertinents en matière d'aménagement et d'habitat sur lesquels se développent notamment les Schémas de Cohérence Territoriale et les Commissions Locales de l'Habitat.

- L'ADIL a été constituée le 23 octobre 2006 et a ouvert ses portes au public le 4 juin 2007.
- Quatre permanences d'une demi-journée se tiennent sur le Pays d'Aunis :
 - Permanence mensuelle au SMICTOM Vals Aunis à Surgères, depuis le 12 novembre 2008. Cette dernière se tient le 2^{ème} mercredi du mois (après-midi). Elle remplace la permanence mise en place à Saint-Sauveur d'Aunis en septembre 2007, pour laquelle le taux de fréquentation était très faible.
 - Permanence bimestrielle à la mairie de La Jarrie, depuis le 8 avril 2009. Cette dernière se tient le 2^{ème} mercredi (matin) de chaque mois pair.
 - Permanence bimestrielle à la CdC Plaine d'Aunis à Aigrefeuille, depuis le 13 mai 2009. Cette dernière se tient le 2^{ème} mercredi (matin) de chaque mois impair.
 - Permanence mensuelle à la CdC du Pays Marandais à Marans, depuis le 2 juin 2010, se tient le 1er mercredi de chaque mois (après-midi).

La contribution financière à l'ADIL des collectivités locales pour l'année 2011 reste la même que pour 2010 à savoir 0,09€ par habitant.

Ces explications entendues, après en avoir délibéré, le Comité Syndical à la majorité des membres présents,

DECIDE de renouveler en 2011 l'adhésion à l'ADIL 17 et d'inscrire au Budget **une cotisation de 0,09€ par habitant, soit 5 800,50 € (64 450* x 0,09).**

*Source INSEE, population municipale légale 2011

AUTORISE le Président à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

PROPOSITION D'UN CONVENTIONNEMENT AVEC LE CAUE 17

Lors des débats au sein du comité de pilotage constitué pour l'étude de cadrage habitat, étude complémentaire au projet de SCOT, des interrogations ont émergé sur les conditions acceptables d'une densification de l'habitat en milieu rural.

En effet, de nombreux élus ont évoqué le souhait exprimé par les nouveaux habitants et accédants à la propriété, de ne pas être contraints sur les dimensions des terrains et les mitoyennetés, alors qu'ils s'installent justement en zone rurale pour avoir de l'espace. L'idée est alors apparue d'une réflexion collective, avec le soutien d'urbanistes confirmés, tels que les acteurs du CAUE, pour concevoir des formes urbaines de qualité et respectueuses du caractère rural des villages. Un premier travail de caractérisation des formes des cœurs de village de l'Aunis avait été produit par le CAUE, mais n'avait pas été finalisé.

Par ailleurs, les communes font régulièrement appel au CAUE pour certaines de leurs opérations. Le partenariat 2011 avec le CAUE aurait pour objet cette réflexion sur l'habitat et la densité, voire les éco-quartiers, mais aussi de concevoir des outils à disposition des maires pour dialoguer avec les investisseurs et lotisseurs.

Les services du Pays d'Aunis sont autorisés à poursuivre cette démarche de partenariat avec le CAUE, et proposeront une intervention du CAUE en Comité Syndical, pour une première approche.

INFORMATIONS SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU

Le Comité Syndical prend note des décisions qui ont été prises par le Bureau du 10 janvier 2011.
(cf. document envoyé avec la convocation)

INFORMATIONS UTILES.

Réunion le 15 avril 2011 (horaire à préciser) au Conseil Régional à Poitiers sur la restitution de l'étude d'opportunité de la création de points d'arrêts TER dans le périurbain Rochelais.

QUESTIONS DIVERSES.

M. Joël DULPHY, Vice-Président du Pays d'Aunis informe les membres du Comité Syndical que les Communautés de Communes ont récemment reçu un courrier les informant qu'elles doivent remettre leurs avis et propositions sur le SCoT présenté le 10 décembre dernier avant le 31 mars 2011 (au lieu du 28 février). Il précise que les élus du Pays en charge du SCoT sont prêts à participer à leurs réunions communautaires afin de pouvoir recueillir leurs suggestions.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Joël Dulphy clôt la séance à 20 heures et invite l'Assemblée à partager le pot de l'amitié.